

Projection d'une réforme des séries générales

Voici un essai de mise en forme d'un projet de rénovation des séries générales tel que décrit dans le document précédent.

Classe de seconde

L'élève choisit **une dominante provisoire** marquée par une double option dès la classe de seconde dont la fonction de détermination demeure. Le projet demanderait à être affiné pour le contenu de ces options : certaines des options actuelles peuvent être recyclées mais d'autres options mériteraient une rénovation, d'autres encore devraient être inventées. On pourrait envisager que l'élève choisisse parmi ces deux options **une majeure** et **une mineure**. Cette dominante est accompagnée **d'enseignements de culture générale** comportant également une majeure (les enseignements obligatoires) et une mineure (des enseignements choisis obligatoires – de deux à quatre - où l'on retrouve entre autres les options facultatives actuelles). Pour les enseignements obligatoires (la **majeure de culture générale**) on peut envisager une **unité de niveau 1** et une **unité de niveau 2**. Ces unités permettent de tenir compte de la dominante. On pourrait ainsi introduire des éléments de consolidation des acquis pour les élèves faibles en math, français, LV. Ces unités sont validées en fin de seconde. Cette **validation** compte pour le passage en classe de première et sera comptabilisée pour le bac. Elle permet aussi à l'élève de faire valoir son travail en cas de changement d'orientation. Pour la **mineure de culture générale** on pourrait semestrialiser l'enseignement, au moins sur certaines disciplines dont on voit aujourd'hui qu'elles sont abandonnées dans les faits par certains élèves qui ne comptent pas poursuivre l'année suivante : au bout d'un semestre l'élève choisit d'arrêter, de valider ou non le niveau 1, ou de poursuivre en niveau 2. Le projet introduit la Phy-Ch. et les SVT dans ce bloc pour prendre en compte les choix progressifs des élèves dont certains, qui décident de ne pas aller en S, abandonnent tout travail dans ces disciplines actuellement.

Dominantes seconde (il faudrait présenter les couples cohérents en fonction des poursuites d'études ; on ne donne ici que quelques exemples). L'élève choisit un couple ; une carte des dominantes s'impose car tous les lycées ne pourront présenter toutes les dominantes.

Majeure	Ph-Ch	SVT	Ecolo/env	ISI	informatique	SES
Mineure	ISI	Ph-Ch	SVT	ISP	ISI	Gestion

Autre exemple

Majeure	SES	Ensegt. Art.	LV3	Langue anc.	Gestion	Com. et doc. numérisées
Mineure	Droit	Politique culturelle	Littérature étrangère	Lang. Anc. Ou régionale	Com. Et doc. numérisées	Langage mass-media

Etc.

Même si l'élève ne poursuit pas il peut faire valider l'enseignement de dominante.

Culture générale en unités de valeur

Majeure	Math (1)	Franç.(1)	LV1 (1)	Hist -geo	Ph-ch ou SVT(2)	EPS
----------------	-------------	-----------	------------	--------------	-----------------------	-----

(1) uv. 1 ou uv. 2

(2) L'enseignement pris en majeure ne peut être repris en mineure

Mineure (3)	Ph-Ch SVT	ou	LV2	Langue ancienne	Langue reg.	Ensgt. artistique
--------------------	--------------	----	-----	--------------------	-------------	----------------------

(3) L'enseignement est organisé en 2 semestres ; l'élève choisit de continuer ou d'arrêter au bout d'un semestre ; il valide l'unité 1 pour poursuivre dans l'unité 2

Les baccalauréat généraux.

Les séries générales sont organisées en trois grands pôles :

Pôle scientifique et technique

Pôle économique, social, politique et juridique

Pôle des lettres, de la culture et des sciences humaines

Ces trois pôles se subdivisent en séries à dominantes organisées autour de dominantes tri-disciplinaires. L'organisation est identique à celle de la seconde :

- La dominante comprend une majeure et une mineure au choix de l'élève ; cette dominante fait au moins 50% du diplôme et est validée par un examen national, anonyme, terminal.
- La culture générale est organisée en unités validées progressivement par des épreuves anonymes sur banque nationale. Elle comprend aussi **une majeure imposée et une mineure choisie**. La majeure comprend des uv. de type 2 ou 3. Pour chaque bac le règlement d'examen précise le niveau minimum sans exclure que l'élève puisse suivre le niveau supérieur pour se ménager des portes de sortie. La mineure comprend des unités de type 1 ou 2.

Pôle scientifique et technique

Dominante au choix de l'élève

Majeure	Math	SVT	Phy-Ch	SI	Ecologie/env	Informatique
	Ph-Ch	Phy-Ch	Math	Phy-Ch	SVT	Math

Mineure	SI	SVT	Math	SES	informatique	Ecologie/env
----------------	----	-----	------	-----	--------------	--------------

Culture générale obligatoire ; l'élève choisit une option en mineure

Majeure	français	Histoire-geo	LV1	philo	EPS
----------------	----------	--------------	-----	-------	-----

Mineure	LV2	Langue	Ensgnt.	Langue	Urbanisme/archi	droit
----------------	-----	--------	---------	--------	-----------------	-------

		ancienne	artistique	régionale		
--	--	----------	------------	-----------	--	--

Pôle économique, social, politique et juridique

Dominante ; l'élève choisit la mineure (la tentative de profils diversifiés s'appuie sur l'expérience des spécialités actuelles ; le dispositif peut susciter des débats au sein du corps des professeurs de SES très sourcilleux sur l'imbrication du champ économique et du champ social ; c'est pourquoi nous avons choisi de ne laisser aucun choix dans la majeure ; la combinatoire majeure/mineure peut permettre des profils originaux. Les enseignements de droits, de maths, de politique culturelle peuvent être commun aux deux pôles ESPJ et LCSH).

<i>Majeure</i>	SES	SES	SES	SES
-----------------------	-----	-----	-----	-----

<i>Mineure</i>	Sciences po.	droit	sociologie	Maths appliquées	Politiques culturelles
-----------------------	--------------	-------	------------	------------------	------------------------

Culture générale obligatoire ; l'élève choisit une option en mineure

<i>Majeure</i>	Français	Philo	Hist-geo	LV1	LV2	Math	EPS
-----------------------	----------	-------	----------	-----	-----	------	-----

<i>Mineure</i>	Informatique appliquée	Urbanisme/archi	Langues anc. Ou régionales	LV3 ou LV2 renforcée	Ensgnt. artistiques	Sciences (1)
-----------------------	------------------------	-----------------	----------------------------	----------------------	---------------------	--------------

(1) enseignement pluridisciplinaire de vulgarisation scientifique.

Pôle des lettres, de la culture et des sciences humaines

Dominantes : l'élève choisit un profil et une mineure

<i>Profils</i>	Littérature et civilisations	Arts et culture contemporaine	Communication et langages	Sciences humaines
<i>Majeure</i>	Littérature et Langues anciennes	Un ensngt artistique au choix et politique culturelle	2 ou 3 LV approfondies et littérature étrangère	Sociologie et Hist-géo approfondie

<i>Mineure</i>	droit	Urbanisme/archi	LV2 ou LV3 ou L.rég	Etude des langages mass-médiatiques	Ensgt. Artistiques	philosophie	Communication et Documentation numérisées	anthro
-----------------------	-------	-----------------	---------------------	-------------------------------------	--------------------	-------------	---	--------

Certaines options de mineure peuvent donner lieu à des changements entre la première et la terminale.

Culture générale obligatoire ; l'élève choisit la mineure

<i>Majeure</i>	français	Philo (1)	Hist-géo	LV1	EPS
-----------------------	----------	-----------	----------	-----	-----

(1) commencerait en première et pourrait faire l'objet d'un enseignement approfondi dans la mineure de dominantes.

<i>Mineure</i>	Sciences (1)	Maths appliquées aux sc humaines	Informatique appliquée	Ensgnt artistiques	LV2 ou L rég. Ou L anc.
-----------------------	--------------	----------------------------------	------------------------	--------------------	-------------------------

(1) Enseignement pluridisciplinaire de vulgarisation scientifique

Evidemment tout cela se discute dans le détail des enseignements. On a voulu seulement ici montrer qu'une nouvelle architecture était possible qui permettait de mettre en œuvre notre mandat de diversification des enseignements et des séries, d'assouplissement d'un cadre aujourd'hui trop rigide et hiérarchisé et peu motivant pour les élèves parce que ne portant pas assez le monde dans lequel ils vivent et la richesse des savoirs disponibles.

Ce cadre nécessite une offre généreuse si l'on veut le faire fonctionner.

Il faut examiner s'il est possible de s'en rapprocher pour les enseignements technologiques ; au moins pour l'organisation de la culture générale.